



VILLE DU PRADET

## **APPEL A CANDIDATURE**

### **Installation de stand de débit temporaires de boissons**

### **Buvettes – Stands et Trucks**

#### **I. Identification de l'organisme qui lance l'appel public à candidatures :**

Mairie du Pradet, Hôtel de ville, Parc Cravéro, avenue 1ère DFL 83220 LE PRADET

#### **Identification de l'évènement pour lequel les professionnels candidatent :**

Mondial de la moule 2022– Vendredi 7, Samedi 8 et dimanche 9 octobre 2022

Nombre de personnes attendues : 30 000 personnes sur les trois jours

#### **II. Objet du titre d'occupation :**

Proposer au public un service de buvette durant la manifestation dite « Mondial de la Moule 2022 ». Ainsi, l'appel à candidature à attribuer porte autorisation d'occupation temporaire du domaine public non constitutive de droit réel pour permettre l'installation de professionnels exerçant une activité de vente de boissons sur le Parking Charles De GAULLE ou Place Flamenq durant la manifestation précitée. L'appel à candidature est uniquement pour la vente sur place de boissons. La restauration fait l'objet d'un appel à candidature à part.

#### **III. Caractéristiques principales**

**Date et durée d'exécution :** L'autorisation d'occupation temporaire du domaine public entre en vigueur à compter du :

- Vendredi 7 octobre 2022 à 8h00 : Montage de l'évènement ; arrivée des exposants

#### **Au**

- Dimanche 9 octobre 2022 à 21h00 : Démontage de l'évènement à partir de 21h00

Cette autorisation temporaire d'utilisation du domaine public ne pourra en aucun cas se poursuivre postérieurement. La vente au public sera autorisée uniquement durant la période d'ouverture de l'évènement soit :

- Vendredi 7 octobre 2022 de 18h00 à 00h00
- Samedi 8 octobre 2022 de 11h00 à 00h00
- Dimanche 9 octobre 2022 de 11h00 à 21h00

**Implantation et superficie :** la parcelle mise à disposition des professionnels sélectionnés se situe sur le Parking Charles De Gaulle 83220 Le Pradet ou sur la place Flamenq. Elle sera mise à la disposition des professionnels à partir du Vendredi 7 octobre 2022 à 8h00 et devra être complètement opérationnelle le Vendredi 7 octobre 2022 à 18h00.

Cette parcelle est d'une superficie de 9M2 (3 ML X 3ML) pour les stands et de maximum 6 ML pour les trucks.

**Types de Boissons autorisés :** Les Professionnels s'engagent à vendre des boissons non alcoolisées en bouteilles plastiques uniquement (sodas, eau) , le vin et le champagne au verre uniquement, et la bière à la pression. Aucune boisson alcoolisée de 4<sup>ème</sup> groupe ne pourra être vendue lors de la manifestation.

**Contrainte logistique et réglementaire** : Les professionnels sont dans l'obligation de procéder au rangement et à la désinstallation de leur stand dimanche 9 octobre 2022 après 21h00. Les Professionnels sont dans l'obligation de servir dans les éco-gobelets fournis par l'organisation à l'exception des softs. Les boissons non alcoolisées peuvent être servis non scellées avec paille ou dans des gobelets en plastique ou carton.

**RAPPEL** : La vente des boissons alcoolisées à des mineurs est interdite. L'offre de ces boissons à titre gratuit à des mineurs est également interdite dans les débits de boissons et tous commerces ou lieux publics. La personne qui délivre la boisson peut exiger du client, qu'il établisse la preuve de sa majorité.

#### **IV. Critères de notation**

**Les candidats seront notés sur 20 points selon les critères énoncés ci-dessous :**

##### **1) Le critère prix : 8 points**

**Redevance** : Les Professionnels devront verser une redevance à La Ville du Pradet en contrepartie du droit d'occuper et d'utiliser de façon privative des dépendances du domaine public lors de cet événement. Cette redevance tient compte des avantages de toute nature qui leur sont procurés. Cette redevance s'élève à **800,00 € minimum**.

**Les candidats pourront proposer une redevance plus élevée.**

Le candidat ayant proposé la redevance la plus haute obtiendra la meilleure note, les autres candidats seront notés selon la formule suivante :

Note du candidat = redevance du candidat jugé x 8 / redevance la plus élevée.

##### **2) Valeur technique : 12 points**

- Sous-critère 1 : Diversité et qualité des produits (5 points)
- Sous-critère 2 : Rapport Qualité / Prix (3 points)
- Sous-critère 3 : Matériels et moyens humains mis à disposition (2 points)
- Sous-critère 4 : Esthétique du stand (2 points)

Le candidat devra développer ces sous-critères sur la base d'une note technique synthétique.

Les candidats ayant obtenu les meilleures notes au classement final seront retenus.

**Nombre de professionnels retenus in fine par la Ville du Pradet : 9**

Stand de **BUVETTE HORS TRUCK** : 7 STANDS

**ATTENTION : Merci de bien renseigner votre choix d'emplacement sur votre bulletin de candidature.**

**Stand de BUVETTE TRUCK : 2**

**ATTENTION** : Les candidats peuvent émettre un choix d'emplacement sur leur bulletin de candidature. Toutefois, l'organisation se réserve le droit d'allouer l'emplacement définitif en fonction de :

**N° 1** : De sa place dans le Classement de la commission d'attribution des places

**N° 2** : De sa dimension physique et de ses contraintes techniques (tous les emplacements prévus ne sont pas adaptés à tous les trucks)

## V. Documents à fournir :

- Une lettre de candidature signée par la personne habilitée à engager l'entreprise précisant le mètre linéaire Souhaité, le détail des produits proposés, en y intégrant les prix, ainsi que l'ensemble des besoins techniques : (puissance en KW )
- Note technique synthétique permettant d'évaluer le dossier du candidat selon la grille de notation détaillée au paragraphe VII.
- Une photo de la Buvette
- Un extrait de Kbis de moins de trois mois,
- Pièces fiscales et sociales de moins de six mois
- Une attestation d'assurance responsabilité civile valide,
- Une pièce d'identité du gérant ou représentant de l'entreprise.
- Note technique incluant le prix de la redevance
- **Votre règlement par chèque à l'ordre du trésor public**

**VI. Renseignements supplémentaires** : pour obtenir de plus amples renseignements sur les conditions pratiques, administratives et tarifaires d'occupation, les professionnels intéressés peuvent s'adresser par mail à : [celine.dulac@le-pradet.fr](mailto:celine.dulac@le-pradet.fr)

**Envoi des dossiers** : les dossiers devront être envoyés par e-mail ou par courrier au plus tard **le vendredi 26/08/2022 à 17h** aux adresses suivantes :

Par mail : [celine.dulac@le-pradet.fr](mailto:celine.dulac@le-pradet.fr)

Par voie postale : **Mairie du Pradet - Hôtel de ville Parc Cravéro - Service Cabinet du Maire**

**83220 Le Pradet**

**VII. Examens des Dossiers** : Les candidatures seront examinées lors de la commission d'analyse des offres constituées des membres organisateurs de l'évènement. Les professionnels seront avisés de la décision de la commission au plus tard le **02/09/2022**.

**Le service accusera bonne réception de votre dossier de candidature. Si vous n'avez pas de retour de notre part, merci de vous assurer par téléphone au 04 94 08 69 72 de la bonne prise en compte de votre dossier.**

Date de publication du présent avis : **Lundi 8 août 2022**

# LE MONDIAL DE LA MOULE

7, 8 & 9 OCTOBRE 2022

## BULLETIN DE CANDIDATURE – Buvettes Stand

(à retourner avant le 26/08/2022)

Nom - Prénom : .....  
Téléphone : ..... Raison sociale : .....  
Adresse:.....  
CP : ..... Ville :.....  
E-mail : .....Site Web :.....  
Facebook :.....  
Code APE : ..... N° Siret : .....

### Produits proposés

Boissons proposées à la consommation sur place

Dénomination et format	Prix de vente TTC
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

### Demandes techniques - Stand 9m<sup>2</sup>(3x3m)

Nb de tables (170 cm) :.....

Besoin en électricité : Oui/Non  
Barrer la mention inutile.

Puissance en Kw :.....  
(Maximum 8 Kw par stand, uniquement en branchement PC16).

### Choix emplacement buvette

Formulez l'ordre de préférence des emplacements souhaités : (Buvette A, B, C, D, E, F, G) :

Choix 1 : ..... Choix 2 : ..... Choix 3 : ..... Choix 4 : .....  
Choix 5 : ..... Choix 6 : ..... Choix 7 : .....

Cf annexe 1

La redevance que vous proposez s'élève à..... €  
(Chèque à établir à l'ordre du Trésor public à joindre lors de l'inscription).

J'ai pris connaissance des modalités de candidature qui figurent dans l'appel à candidature et du règlement et m'engage à les respecter.

Fait le : .....

Signature :



# LE MONDIAL DE LA MOULE

7, 8 & 9 OCTOBRE 2022

## BULLETIN DE CANDIDATURE Buvettes Trucks

(à retourner avant le 26/08/2022)

Nom - Prénom : .....  
Téléphone : ..... Raison sociale : .....  
Adresse:.....  
CP : ..... Ville :.....  
E-mail : .....Site Web :.....  
Facebook :.....  
Code APE : ..... N° Siret : .....

### Produits proposés

Boissons proposées à la consommation sur place

Dénomination et format	Prix de vente TTC
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

### Demandes techniques

Nombre de mètres linéaires demandés (Max 6 m par truck) :.....

Besoin en électricité :

Puissance en Kw :.....  
(Maximum 12 Kw par truck)

Type de branchement souhaité :.....

Emplacement beer truck : choix n°1 : ..... choix n° 2 : .....

Cf annexe n°2 (Choix des emplacements Truck)

La redevance que vous proposez s'élève à..... €

(Chèque à établir à l'ordre du Trésor public à joindre lors de l'inscription).

J'ai pris connaissance des modalités de candidature qui figurent dans l'appel à candidature et du règlement et m'engage à les respecter.

Fait le : .....

Signature :

